

actualité

Programmes de recherche



Collaboration en Recherche et Formation avec les États-Unis

L'ambassade de France à Washington a le plaisir de diffuser ou rappeler plusieurs appels à projets pouvant soutenir la collaboration scientifique avec des universités et laboratoires américains.

I. Fonds bilatéraux franco-américains :

Etablis au sein de quelques-unes des plus grandes universités américaines (Berkeley, Stanford, Chicago, MIT, Columbia), les Fonds bilatéraux ont été créés conjointement avec le gouvernement français* comme un nouvel outil d'aide à la mise en place de partenariats scientifiques bilatéraux. Leurs revenus permettent un appel annuel qui vise à stimuler de nouveaux types de coopération, à approfondir les collaborations existantes, et à développer le dialogue avec tout établissement de recherche et/ou d'enseignement supérieur français.

Trois d'entre eux viennent de lancer leur appel à candidatures pour 2011:

1. Le Fonds France-Chicago, pour sa composante scientifique FACCTS (France and Chicago Collaborating in The Sciences), vise à susciter ou soutenir des collaborations franco-américaines dans trois disciplines scientifiques d'excellence de l'Université de Chicago (physique, chimie, biologie). Le programme permet d'apporter une contribution d'amorçage, à hauteur de 15 000 USD par an, pour des projets de chercheurs français avec l'université de Chicago. L'objectif est de faire émerger une recherche partenariale de haut niveau, impliquant de jeunes chercheurs. Le programme, géré par le Centre France Chicago (FCC), reçoit le soutien financier du Fonds, du Doyen de l'université, du Vice-président de la recherche, des départements de biologie et de physique, ainsi que du service scientifique de l'Ambassade de France. La procédure de dépôt des dossiers est détaillée sur le site suivant : <http://faccts.uchicago.edu/>, avec une **date limite au 7 décembre 2010**.

2. Le Fonds France-Berkeley peut financer (à hauteur de 10 000 USD pour un an) des collaborations avec un groupe de recherche de UC Berkeley, UC Davis ou Lawrence Berkeley National Laboratory, dans toutes disciplines (SHS, Sciences exactes et appliquées, Sciences de la vie et de la santé). Le Fonds vise à promouvoir l'émergence de projets de recherche originaux, dans le cadre de nouvelles collaborations impliquant de jeunes chercheurs ou enseignants.

La procédure de dépôt des dossiers est détaillée sur le site suivant : <http://fbf.berkeley.edu/Application%202011.html>, avec une **date limite au 31 janvier 2011**.

3. Le Fonds France-Stanford fournit, par son appel à propositions annuel, des financements incitatifs à des projets collaboratifs entre des chercheurs de Stanford et leurs homologues en France, dans toute discipline commune. Ce programme peut attribuer un support financier à hauteur de 15 000 USD annuels. Priorité est donnée aux projets ayant le potentiel pour développer de nouvelles coopérations, ceux impliquant de jeunes chercheurs et ceux menant à un travail collaboratif sur des sujets interdisciplinaires.

La procédure de dépôt des dossiers est détaillée sur le site suivant : http://francestanford.stanford.edu/collaborative_projects, avec une **date limite au 1er mars 2011**.

II. Rappels :

- Bourses Chateaubriand de l'Ambassade de France, pour l'accueil en France de doctorants en cours de thèse dans une université américaine (avec priorité aux thèses en cotutelle, ou pouvant le devenir), en Sciences Humaines et Sociales (date limite 15 décembre 2010) et en Sciences exactes et appliquées, Sciences de la vie et de la santé (**date limite 31 janvier 2011**) <http://france-science.org/chateaubriand>

- Bourses de la Commission franco-américaine, pour différents échanges: <http://www.fulbright-france.org>, en particulier pour l'accueil aux Etats-Unis, sur financement MESR-Département d'Etat, de doctorants en cours de thèse dans une université française : <http://www.fulbright-france.org/gene/main.php?base=343> (**date limite 1er février 2011**).

- Le Partner University Fund (PUF), établi en 2007 par l'ambassade de France aux Etats-Unis en partenariat avec la Fondation New-Yorkaise Face (French American Cultural Exchange), promeut des partenariats innovants et durables dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur (Master et au-delà) entre institutions françaises et américaines. Ces collaborations prennent diverses formes le plus souvent complémentaires : recherche et publications, formations communes, double diplômes aux niveaux master et doctorat. Elles peuvent inclure des opportunités de mobilité pour les étudiants, post-doctorants, professeurs et chercheurs, et peuvent dotées à hauteur de 80 000 USD par an, sur trois ans. Les dossiers de candidatures et les critères de sélection se trouvent sur le site de PUF : <http://www.facecouncil.org/puf>, avec une **date limite fixée au 15 décembre 2010**.

**les Fonds bilatéraux résultent d'un investissement initial, à différentes dates et en partenariat avec les universités concernées, du Ministère des Affaires étrangères et Européennes, abondé pour certains par le MESR.*

Contacts :

Annick Suzor-Weiner, Conseillère pour la Science et la Technologie

Pascal Delisle, Attaché culturel et universitaire, Directeur exécutif du PUF

Ambassade de France à Washington

conseiller.sciences@ambafrance-us.org / pascal.delisle@ambafrance-us.org